

2018.05.22.SOLIDAIRES.Douanes.appel.mobilisation.CAP2022	_____	3
2018.03.22.SOLIDAIRES.Douanes.11.raisons.faire.greve.CAP2022	_	5
2018.03.22.interOS.DGDDI.appel.mobilisation.CAP2022	_____	7
2018.03.02.SOLIDAIRES.Douanes.CAP22.vla.le.fric	_____	9



Mardi 22 mai 2018

appel unitaire à la mobilisation dans l'ensemble de la Fonction Publique



Qui appelle ? Tous les syndicats. Sans exception.

À l'appel de la **totalité** (c'est assez rare pour être souligné) des **organisations syndicales**, des plus « intransigeantes » aux plus « conciliantes », une journée d'actions est prévue le mardi 22 mai 2018.

Encore une journée de grève, éclipse, de surcroît, par le conflit à la SNCF ?

Encore une mobilisation dont on se demande sur quoi elle peut bien déboucher ?

Encore de l'agitation d'organisations syndicales qui peinent à convaincre ou du moins qui n'apparaissent pas en mesure de peser concrètement ?

Au risque de paraître un peu iconoclastes (on aime assez en fait ...), toutes ces interrogations / doutes existentiels / instants d'introspection sont tout à fait audibles.

Sans trahir un grand secret, on peut même dire qu'on les partage pour partie, jusque dans les états-majors syndicaux, où il nous arrive parfois, avec nos modestes capacités neuronales, de tenter de cogiter et d'analyser.



L'adversaire ? La Finance et l'indifférence

Pour essayer de nous en sortir, demeurons factuels : qu'avons-nous en face de nous ?

La macronie triomphante (et un brin empreinte de morgue, ce qui pourrait d'ailleurs se payer un jour...) veut « réformer » sans désespérer.

Le garçon s'était présenté comme un président de rupture, qui allait « faire » (de ce côté-ci, c'est plutôt gagné ...) est aussi dans une forme de continuité (très) libérale.

Même feu la droite de l'homme à l'anorak rouge peut se sentir totalement larguée...

La méthode est assez habile :

- un comité d'experts qui proposera des choses assez décoiffantes - à titre d'exemple, il pourrait proposer le remplacement de l'embauche statutaire par des CDD (!!!) -,
- puis Jupiter, flanqué de son premier ministre, prise de guerre à LR (pour lui, c'est peut-être juste « LH » dorénavant, pour Libéral Havrais ?) arbitrera en son auguste majesté.
- Rappelons aussi que parmi les chevilles ouvrières, il y a un certain Gérald Darmanin, pas vraiment très gauchisant / interventionniste ...



Pour quoi ? Nos emplois, nos missions... et surtout le service de la Nation

Il faut aussi savoir que les pistes pour CAP 2022 seront dévoilées dans très peu de temps (fin mai). Donc cette mobilisation du 22 mai, sans se payer de mots, n'est rien moins que stratégique. En effet, il faut envoyer un coup de semonce le plus fort possible, pour pouvoir peser sur les choix. À défaut, le curseur pourrait aller loin, voire très loin.

Si on prend un exemple qui nous est cher, au hasard celui de la **DGDDI**, cela pourrait aller de la perte de certaines missions à l'explosion pure et simple à terme.

Car, en termes d'habileté, voire plutôt de dissimulation, on n'est pas mal non plus, si on repense à cette fameuse note qui évoque la privatisation de la SNCF, ce qui n'est, en fait, une surprise pour personne !

Sur un plan plus général, ce sont bien des éléments fondamentaux de la Fonction Publique qui pourraient être jetés à bas, si personne ne vient les défendre, en rétablissant au passage certaines vérités.

Quel que soit votre engagement en ce 22 mai, il ne sera pas perdu.

Car il contribuera à la défense de ce qui nous rassemble, à savoir rien moins qu'une certaine idée de la société.

Pour Paris : manifestation à partir de 14h Place de la République – Bastille – Nation. Départ à 15h30.

En région : Manifestations organisées dans l'ensemble des grandes villes.

Paris, le jeudi 17 mai 2018



Le jeudi 22 mars toutes et tous en grève !



Si vous avez besoin de bonnes raisons pour être en grève le 22 mars 2018, en voici quelques unes :



Rémunération

- rétablissement du **jour de carence**,
- gel du **point d'indice** (a minima pour 2018) avec une hausse de la **CSG**.



Promotions

- **Intercatégorielles** : Listes d'Aptitude (LA) réduites de C en B et de B en A en 2018, du fait de la suppression du Plan Ministériel de Qualification (PMQ).
- **Intracatégorielles** : des promotions de grade (ACP2 à ACP1, C2 à C1, C1 à CP, etc) réduites au sein des Tableaux d'Avancement (TA) en 2018.
- le protocole **PPCR** (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) qui fige les carrières sur une seule catégorie (C, B ou A).



Mutations

- Les **tableaux figés** empêchant une grande partie des mutations.
- Les **postes à profil** qui touchent la catégorie A mais qui aussi apparaissent en catégorie B.
- Sans oublier que le **Plan Stratégique Douanier** (PSD) continue de s'appliquer : fermetures de RR, de services de dédouanement, disparition-fusion des Services Régionaux d'Audit (SRA) avec les Services Régionaux d'Enquête (SRE)...



Voici également ce qui est en préparation :

- **Action Publique 2022** (abandon de missions de service public et plan de départs « volontaires » de la Fonction Publique), départ de **120 000 fonctionnaires** (dont 50 000 dans la Fonction Publique d'État),
- la casse du **statut** de la Fonction Publique étatique jugé trop favorable aux « nantis »,
- la **prime au « mérite »** (ou Régime Indemnitaire Fonction des Sujétions, de l'Expertise et de l'Expérience Professionnelle – RIFSEEP – qui entraînera une modulation des salaires).

Pour conclure

Être fonctionnaire n'est pas une tare ou un privilège. C'est être au service de la collectivité et veiller à la sécurité des usagers.

Les fonctionnaires assument un rôle social. Ils ne sont pas une variable d'ajustement des déficits publics... D'autant qu'ils coûtent moins cher que le secteur privé lucratif ! Chaque privatisation ou externalisation auxquelles nous sommes confrontés le prouve.

Certains dirigeants l'ont oublié. Rafraîchissons-leur la mémoire le 22 mars !!



CHANGEONS DE CAP LE 22 MARS

Le Président de la République et le gouvernement demeurent sourds aux légitimes revendications portées par les agents des trois versants de la Fonction publique. Pire, la seule réponse apportée est la mise en œuvre, à la hussarde, de CAP 22, entreprise de démantèlement des services publics.

Le gel de la valeur du point est maintenu, le plan ministériel de qualification réduit à sa plus simple expression, le jour de carence rétabli, l'injuste hausse de la CSG mal compensée, les promesses non tenues de Macron en terme de pouvoir d'achat des agents publics, les coupes budgétaires, fermetures de bureaux et de brigades confirmées.

De nouveaux projets viennent encore noircir un tableau pourtant déjà bien sombre. Tout laisse craindre en effet que CAP 22 ne soit qu'une opération visant à habiller de profondes remises en cause des missions publiques, ce que confirment les annonces inacceptables faites le 1^{er} février par le gouvernement qui constituent une menace grave contre le statut général de tou·te·s les agent·e·s de la Fonction publique ainsi que, pour la Douane, les préconisations du rapport de la Cour des Comptes *. Celles-ci, en partie inexactes, ne visent qu'à réduire le champ d'intervention de la Douane et remettent gravement en cause son réseau et ses missions fiscales et de contrôle.

Ces politiques vont venir fortement aggraver une situation où déjà on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires (qu'ils soient humains ou budgétaires) et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

EN DOUANE COMME AILLEURS, IL FAUT CHANGER DE CAP !

Parce que la Fonction publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion nationale, parce que la Douane est un service public d'utilité économique, sociale et environnementale au service des citoyens, l'intersyndicale CFTD CFTC CGC CGT SOLIDAIRES UNSA USD-FO appelle tou·te·s les agent·e·s des douanes à

UNE JOURNEE DE GREVE ET/OU DE MANIFESTATIONS LE 22 MARS

* <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-01/RPA2018-Tome-2-integral.pdf>



(CAP 20)22, v'là le « fric »... ?!



S'il est un qualificatif applicable à la présidence Macron¹ et au gouvernement Philippe, c'est l'audace ! L'exécutif ne chôme pas dans son attaque contre notre État social, déjà affaibli par les « réformes » des précédents gouvernements. Ainsi après avoir mené tambours battants la lutte contre le Code du travail, M. Philippe n'aura pas tardé à s'attaquer à 2 chantiers majeurs, et non des moindres : la Fonction Publique et la SNCF. Que l'on ne s'y trompe pas, ces 2 chantiers sont intimement liés : par delà le calendrier, sur la forme et le fond.



1°) Le calendrier : au pas de charge !

À 2 semaines d'intervalle, des textes ont été rendus pour les 2 secteurs !



a) SNCF

5 mois après s'être vu confié par M. Philippe une mission sur le transport ferroviaire (le 19/09/17), M. Spinetta (le « dépeceur » de feu Air France compagnie publique) a publié son rapport le 15/02/2018.



b) Fonction Publique

3 mois et demi après le lancement de la démarche Action Publique 2022 (le 13/10/17), les 1^{ères} conclusions ont été rendues publiques le 1^{er} février 2018, par M. Édouard Philippe en conférence de presse.



2°) La forme et la méthode : péremptoire !



a) SNCF

Le gouvernement annonce d'ores et déjà qu'il procédera par ordonnances, donc sans débat parlementaire.



b) Fonction Publique

La démarche de « co-construction », annoncée par le gouvernement, est vide de toute substance.

Le Comité d'Action Publique (CAP) 2022 ?

Un cercle présidé par un individu ayant fait carrière dans le monde financier, et composé de 34 personnes aux idées libérales... Ayant pour la plupart bien peu de choses à voir avec la Fonction Publique² !

Le comité de suivi (COSUI) Action Publique 2022, auquel les organisations syndicales étaient associées ?

Si SOLIDAIRES avait refusé dès le départ de participer à l'atelier *suivi d'Action Publique 2022*, SOLIDAIRES n'en avait pas moins décidé de participer à l'atelier *bilan des expériences RGPP, REATE et MAP*³... Las ! Le bilan des expériences précédentes a été abandonné par le gouvernement, décidément tourné vers la fuite en avant !

Le forum de l'Action Publique ?

7 ateliers (6 en régions + 1 à Paris) sur la transition numérique pour la gestion des ressources humaines et 13 forums régionaux des services publics... Composés d'agents triés sur le volet et activés d'octobre à février... Bref, des ateliers invisibles, non représentatifs et à durée de vie limitée... N'en jetez plus !

1 Notre analyse de son élection : <http://www.solidaires-douanes.org/Et-Maintenant>

2 Voir ici (pages 16 à 21) : http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2017/10/dossier_de_presse_-_lancement_daction_publique_2022_-_13.10.2017.pdf

3 Les deux présidences précédentes avaient chacune leur chantier de réorganisation et restructuration de la Fonction Publique :
- RGPP et REATE : Révision Générale des Politiques Publiques et Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat (présidence Sarkozy).
- MAP : Modernisation de l'Action Publique (présidence Hollande).



3°) Le fond : « féodal » !

La seule ambition est de réduire les « coûts ». Où la « gestion » à courte vue le dispute à un projet anti-républicain de long terme.

Courte vue économique car invoquer les « coûts », c'est oublier la nécessaire rémunération des agents du service public, ainsi que le service rendu à l'usager et aux territoires ! En effet une sous-préfecture, voire une préfecture, sans gare, sans service public de proximité (service(s) des Douanes, mais aussi DREAL, DIRECCTE, hôpital, établissement professionnel supérieur, etc), est une commune qui économiquement perd de son « attractivité ». Ainsi que tout le bassin d'emplois environnant.

Politiquement, c'est une attaque de plus contre le projet républicain d'égalité de traitement entre les territoires. C'est vouloir faire bénéficier de services publics « standards » seulement les « métropoles » et sièges des nouvelles euro-régions. Une France à 2 vitesses...



a) SNCF

Tout comme le Plan Stratégique Douanier (PSD) prévoit à terme la disparition de 50% des services, le rapport Spinetta (pp 48-53) propose l'abandon des « petites » lignes, soit 9 000 kms... 30% du total actuel (30 000 km) ! Est-il besoin de rappeler que la moitié du réseau ferré français a disparu depuis un siècle ? Les surfaces récupérées combleront, par un heureux hasard, les promoteurs et multinationales du BTP (comme pour notre ex-Dir^{on} C^{ale} sise rue du Bac). Certes face à la fronde de nombreux élus, le gouvernement indique reculer sur ce point, mais pour mieux faire oublier le reste de la réforme envisagée, liée à l'**ouverture à la concurrence** (pp 81-99 du rapport Spinetta) : écrémage des trafics, hausse de la contribution des collectivités et des prix, dumping social. En résumé : le « modèle » britannique, avec un service au rabais (lenteurs, retards, déremboursements, cherté, accidents)...



Le réseau ferré hexagonal, il y a un siècle.

En bleu et jaune, les "petites" lignes, en péril (cf p50 du rapport Spinetta).



b) Fonction Publique

Abandon de missions

Le CAP 2022 prévoit une « revue » générale des missions. Avec un État « recentré ». Selon cette vision, les administrations voient leur périmètre réduit avec, d'un côté le développement de l'interministérialité, de l'autre l'externalisation. Soit le PSD 2.0... Tandis que le champ d'action sera contraint avec le « droit à l'erreur »...

Fin d'un cadre nat^{al} unitaire

Il s'agit notamment de « développer dans les grandes administrations à réseau [dont la DGDDI] les modes de pilotage et d'animation valorisant la capacité d'initiative des échelons territoriaux »⁴.

Individualisation des carrières

D'abord les possibilités de recourir au contrat seront largement étendues. La logique voulant qu'une mission « pérenne », tout au long de l'année, soit assumée uniquement par un fonctionnaire est abandonnée. Déjà, aujourd'hui nos collègues contractuels sont nombreux au Centre de Services de Ressources Humaines (CSRH) de Bordeaux, ainsi qu'au Service National Douanier de la Fiscalité Routière (SNDFR, ex-Service de la Taxe Poids Lourds) de Metz... Ensuite la rémunération sera davantage individualisée, liée à l'évaluation. C'est la porte ouverte à une gestion discrétionnaire, inégalitaire, qui sera accentuée en Douane par la suppression du cochage dans la rubrique appréciation générale !

Réduction des droits des agents

Les Instances Représentatives du Personnel (IRP) vont être fortement amoindries. Pour faciliter et accélérer les restructurations, les Comités d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail (CHSCT) seront supprimés ! Fin des expertises préalables et autres avis des représentants du personnel ! Pour faciliter l'individualisation des carrières, les Commissions Administratives Paritaires (CAP) seront édulcorées. Profilisation des postes, non possibilité de modifier les appréciations phraséologiques en CAP Centrales car « éloignées » des agents...

Pour conclure

Les dangers sont plus que manifestes pour notre administration. Ils sont programmés ! SOLIDAIRES appelle donc chacun à défendre les statuts de la Fonction Publique, garantie d'un traitement égalitaire envers l'usager. Nous appelons par ailleurs chacun à défendre nos emplois, nos services, nos missions au service de nos concitoyens, une certaine définition du Contrat républicain. D'autres solutions existent, à budget constant voire moindre, comme chacun d'entre nous peut s'en rendre compte dans son cadre de travail !

Soyons en mobilisation le jeudi 22 mars 2018 !

Paris, le 02 mars 2018

4 Voir ici (page 9) : http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/02/dossier_de_presse_-_1er_comite_interministeriel_de_la_transformation_publicque_-_1er_fevrier_2018.pdf